

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

❖ Calendrier

<https://www.flish.uha.fr/calendrier-universitaire-flsh/>

-> *Réunion de rentrée L1* : Mercredi 4 septembre à l'amphi Hadamard, campus Illberg

9h30-11h : réunion pédagogique

11h-12h : échanges avec des étudiant.e.s de L2 et L3

12h-13h : repas partagé, tiré du sac

13h-17h : visite du campus avec des étudiant.e.s de L2 et L3 et jeux, salle 001

-> *Ateliers numériques de rentrée (2h)* :

Une formation aux outils numériques de l'UHA vous sera proposée par groupes de 12 à 15 personnes. Vous serez informé.e.s lors de la journée de rentrée dans quel groupe vous êtes.

La formation a lieu vendredi 6 septembre à la FLSH

Groupe 1 : de 10h à 12h salle 301 (14 places)

Groupe 2 : de 10h à 12h salle 304 (15 places)

Groupe 3 : de 10h à 12h salle 308 (15 places)

Groupe 4 : de 13h à 15h salle 301 (14 places)

Groupe 5 : de 13h à 15h salle 304 (15 places)

Groupe 6 : de 13h à 15h salle 308 (15 places)

Groupe 7 : de 15h à 17h salle 301 (14 places)

Groupe 8 : de 15h à 17h salle 304 (15 places)

Groupe 9 : de 15h à 17h salle 308 (15 places)

-> *Réunion de rentrée L2* : Mardi 3 septembre à 14h

-> *Réunion de rentrée L3* : Mercredi 4 septembre à 8h30

=====

-> *Début des cours semestre 1* : à partir du lundi 16 septembre 2024

Vacances d'automne : du 28/10/24 au 03/11/24

Vacances de Noël : du 23/12/24 au 05/01/25

Fermeture bâtementaire : de 06/01/25 au 12/01/25

-> *Début des cours semestre 2* : lundi 13 janvier 2025

Vacances d'hiver : du 17/02/25 au 23/03/25

Vacances de printemps : du 14/04/25 au 21/04/25

Communication des notes : au plus tard le 14 février pour les semestres impairs et au plus tard le 27 juin pour les semestres pairs.

Consulter **systématiquement** ADE avant d'aller en cours

👉 Envoyez vos mails à partir de votre boîte mail UHA uniquement
entre 8h et 17h
prévoyez un minimum de 48h (jours ouvrés) 👉

Tous les renseignements sur
<http://www.flsh.uha.fr/formations/education>

<https://www.flsh.uha.fr/espace-etudiant/#content>

❖ Permanences du Secrétariat pour les étudiants

-> Secrétaire du département des sciences de l'éducation et de la formation : S. Berg.

Permanence tous les matins de 8h30 à 12h

Bureau : Scolarité FLSH

FLSH – 10, rue des Frères Lumière, 68093 Mulhouse Cedex.

☎ : 03.89.33.63.98 ; @ : sandra.berg@uha.fr

❖ Responsable de la formation

-> Directrice des études de la 1^{ère} année de Licence : N. Gavens, nathalie.gavens@uha.fr

-> Directeur des études de la 2^{ème} année de Licence : M. Denami, maria.denami@uha.fr

-> Directeur des études de la 3^{ème} année de Licence FATLAV et ATES : E. Nal, emmanuel.nal@uha.fr

-> Responsable de la mention Licence : N. Gavens, nathalie.gavens@uha.fr

-> Directeur du département des sciences de l'éducation et de la formation : B. Coulibaly : bernard.coulibaly@uha.fr

Modalités de dispenses d'enseignements par la VAP :

Les demandes de dispenses d'enseignements de la licence au titre de la Validation des Acquis Professionnels (loi du 20 juillet 1992) doivent être déposées pour le 27 Septembre 2024 au plus tard (dispenses d'enseignements des UE du 1^{er} et du 2nd semestre) et le 06 décembre 2024 dernier délai pour les UE du 2nd semestre exclusivement.

Modalités d'inscription administrative :

- **Pour les L1** : suivre le lien ParcoursSup
- **Pour les L2 et L3** : La réinscription des étudiants déjà inscrits à l'UHA au titre des années précédentes s'effectue intégralement sur le site internet de l'université, à l'adresse <https://www.uha.fr/fr/inscriptions-1.html>

Modalités d'inscription pédagogique :

- **Contrat pédagogique** (impératif pour pouvoir composer lors des enseignements optionnels) au secrétariat des Sciences de l'éducation et de la formation. Sera envoyé par mail après la rentrée (la date de retour sera indiquée sur le contrat).

- **UE Libres** : www.uha.fr, onglet "Formations", bas de page "Guide des UE Libres".
<http://www.uelibres.uha.fr/>
Pour les étudiants de Sciences de l'éducation et de la formation, il est interdit de prendre des UE dans les enseignements du Diplôme Universitaire « Métier de l'Enseignement et de la Formation ».
- **CLES** : la présentation aux épreuves du CLES pour les étudiants de **L3** est facultative. Les étudiants intéressés par ce certificat entreprendront une démarche volontaire auprès des enseignants de LanSAD. Ces enseignants détermineront d'un commun accord avec eux des modalités de leur participation aux épreuves du CLES.
<http://www.certification-cles.fr/>

❖ Études et handicap

Réussir ses études en situation de handicap c'est possible ! Pour bénéficier des aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études et de vos examens, rendez-vous à la Mission Handicap dès la rentrée. La chargée d'accueil mettra en place avec vous les aides humaines et techniques dont vous avez besoin, en lien avec le service de médecine de l'université.

Qui est concerné ?

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales ...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions.

Pour plus d'informations : <https://www.uha.fr/fr/vie-universitaire-1/mission-handicap.html>

Contact : Mission Handicap, Maison de l'Étudiant,
1 rue Alfred Werner, 68093 Mulhouse Cedex
03 89 33 62 17 - accueilhandicap@uha.fr

Pour mieux connaître les débouchés de nos licences en sciences de l'éducation et de la formation, nous vous invitons chaleureusement à assister à quelques rendez-vous importants des Masters « Ingénierie de Projet et de Formation en Milieu Socio-Éducatif (IPROFORSE) » :

- Soutenances des étudiants de M2 qui présentent en groupe et en public leur projet tuteuré le jeudi **9 mai 2025** de 9h à 12h ;

Par le biais de notre association **AISE** (Association Interpromotionnelle des Sciences de l'Éducation), vous pouvez aussi prendre contact avec d'anciens étudiant.e.s ayant trouvé un emploi dans le domaine. <https://www.fish.uha.fr/association-aise/>